



A Rennes, le 04/06/2024

Déclarations liminaires au CSA du 04/06/2024
CGT IP

Monsieur Le Président du CSA,

Il nous semble important de débiter ce CSA en rendant une nouvelle fois hommage aux collègues décédés ou blessés lors de l'attaque des PREJ du 14/05/2024.

Nos pensées vont évidemment à nos collègues décédés ou blessés mais également à leurs familles, proches et amis.

Cet évènement tragique intervient dans un contexte global où l'insécurité économique et sociale vient fragiliser le lien social et tendre les rapports vers davantage de violences.

Le SPIP, à son échelle, tend à sécuriser les pratiques de chacun en rappelant la nécessaire humanité des uns et des autres.

Cependant, nous connaissons aujourd'hui de nombreuses sources d'inquiétudes qui viennent fragiliser nos pratiques professionnelles mais également notre engagement syndical.

Il est ainsi nécessaire de rappeler aujourd'hui la situation particulière de CGT IP et sa mise en cause par l'administration pénitentiaire.

En effet, suite au collage féministe réalisé en juillet 2023 à l'ENAP, la CGT Insertion Probation a dénoncé avec force les violences sexistes et sexuelles au sein de l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire, réalité largement connue et reconnue.

Suite à ces faits, le directeur de l'ENAP (devenu depuis Directeur de l'Administration Pénitentiaire...) a déposé une plainte pour diffamation publique contre notre syndicat afin de lancer une procédure bâillon.

Nos quatre secrétaires nationaux ont ainsi été mis en examen et entendus par les forces de l'ordre.

Cet épisode marque une nouvelle étape dans l'atteinte à la liberté syndicale et illustre la répression mise en place par le Gouvernement à l'égard des forces syndicales, associatives et progressistes.

Nous rappelons ici que la liberté syndicale est un droit constitutionnel.

A contre courant des mouvements sociétaux de fond, l'administration pénitentiaire semble dans l'incapacité d'effectuer une introspection, pourtant nécessaire, afin d'apporter toute l'attention utile à cette problématique que sont les violences sexistes et sexuelles allant jusqu'à ôter (ou tenter de le faire) la parole aux organisations qui souhaitent la défendre et rendre de fait moins audible la parole des victimes, elle-même !

A quand le MEE TOO de l'Administration pénitentiaire !

Le Congrès de la CGT IP exige que l'ENAP retire sa plainte sans délai.

L'Administration Pénitentiaire devrait avoir à coeur d'investir ces questions, de mettre en place des campagnes de prévention et d'information à destination de ces différents personnels afin de limiter au maximum des comportements inappropriés et/ou illégaux !

Mais il semble que la volonté d'informer ses propres personnels ou le grand public ne soit pas dans les priorités absolues de notre administration ou de notre ministère !

Pour illustrer notre propos, il suffit juste de rappeler la déferlante d'annulation d'activités culturelles ou sportives, projets souvent travaillés de longues dates par le SPIP (parfois en lien avec la détention) et révélant ainsi un mépris grandissant pour nos missions.

L'activité SURF du Morbihan qui mêlait pourtant, activité sportive, visite d'entreprises et ramassage de déchets sur les plages s'est vu annulée afin de répondre aux critiques émises par ... Reconquête !

De même pour la sortie culturelle au Louvre-Lens, ou celle pour le Château de Versailles, ou encore la randonnée prévue pour les détenus du CP de Luynes, ou la sortie Théâtre pour les publics MO du SPIP de Marseille.

Bref, à ce jour, la liste de ces annulations ne fait que s'allonger et notre administration reste muette !

A quand une défense sans restriction de ce type d'actions que nous portons depuis des années, conscient de la nécessité absolue que notre public retrouve une place adaptée dans la société, que la détention ne peut avoir de sens que si elle permet à chacun de retrouver sa part d'humanité, sa place au milieu de ses pairs et de leur ouvrir le champs des possibles !

Si nous étions déjà inquiets de la baisse conséquente des budgets alloués au SPIP en cette année 2024, ces annulations en cascade semblent confirmer la pente glissante sur laquelle nous nous trouvons actuellement et le penchant sécuritaire que prend notre administration et notre ministère au mépris d'une réflexion approfondie sur le sens des peines prononcées et le sens de notre accompagnement !

Nous dénonçons la remise en cause de la liberté syndicale !

Nous rappelons notre attachement à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles !

Nous rappelons notre attachement à l'accès pour tous aux activités socio-culturelles et sportives et au respect des individus!

Nous demandons à notre administration de s'engager pleinement en ce sens !